

---

# **Maîtriser le cadre réglementaire**

[Imprimer](#)

Toute activité économique nécessite de prendre en compte les normes et les réglementations européennes et nationales.

Nous vous soutenons dans le développement de votre activité en vous aidant à anticiper, à comprendre et à appliquer ces obligations légales qui impactent votre activité au quotidien.

---

Avec cet accompagnement réglementaire, vous serez en mesure d'accéder à de nouveaux marchés et de renforcer votre compétitivité et vos capacités d'innovation.

Co-financées par l'Union européenne, CCI Bretagne et Solutions&co, ces prestations relatives aux normes et réglementations applicables à votre produit, vous permettront d'accélérer et de sécuriser votre projet et la mise sur le marché.

**4 prestations** peuvent ainsi être proposées aux entreprises bretonnes et ligériennes :

- [Conseil juridique](#)
- [Veille réglementaire](#)
- [Check-Up N&R](#)
- [Centre associé AFNOR](#)

En fonction de l'avancement de votre projet, de vos besoins et de l'urgence, le conseiller EEN Ouest vous orientera vers la prestation la plus adaptée à votre situation.

**Chaque année, plus d'une centaine d'entreprises bénéficient de ces services ! Pourquoi pas vous ?**

#### **Vos contacts**

[Samuel Hilyer](#) (Bretagne)

[Gwenaëlle GODET](#) (Pays de la Loire)